

La République du Centre, 22 novmebre 2013

TERRITOIRE ■ Les futurs PLUI suscitent des craintes chez les élus

J.-P. Sueur a entendu les maires

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, a entendu les craintes des maires au sujet du futurs Plans locaux d'urbanisme intercommunaux.

« Lors de l'examen au Sénat du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, les sénateurs ont pris en compte les libertés et les capacités d'initiative des communes et de leurs élus en leur permettant, le cas échéant, de s'opposer au transfert de la compétence de la réalisation des PLUI à l'intercommunalité dès lors qu'une "minorité de blocage" le souhaitera : 25 % des communes représentant au moins 10 % de la population de l'intercommunalité. »

Une lettre à Gilles Lepeltier

« Cette "minorité de blocage" est plus favorable aux capacités d'initiative des communes que la législation actuellement en vigueur. »

« Sénateur du Loiret, président de la commission de lois, j'en ai informé personnellement Gilles Lepeltier, maire de Lion-en-Sullias, président de l'association des maires ruraux du Loiret. »

Pour rappel, le maire de Lion-en-Sullias, Gilles Lepeltier, est à l'origine d'une pétition contre le projet de loi Duflo, qui prévoit notamment de donner, de plein droit, la compétence « Plan d'urbanisme » aux communautés de communes et d'agglomérations. ■